



LAEP

Lieu d'Accueil
Enfants Parents



* ALOHA signifie en hawaïen : Bienvenue à tous !





□ □ □ □ □ □ [Télécharger la plaquette](#) □

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

{slide=Multi-accueil "Mini Mômes"}



L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) « Mini-Mômes » est une structure municipale

collective qui offre un service de garde régulier et occasionnel destiné aux jeunes enfants de l'âge de 3 mois jusqu'à la veille du 4^{ème} anniversaire. Ce service peut éventuellement venir en complément d'un autre système de garde.

La capacité d'accueil est de douze enfants dont 4 places réservées aux accueils à temps plein et 8 places réservées aux accueils à temps partiels. Les inscriptions sont ouvertes à tous avec une priorité aux habitants de la commune de Bon-Encontre.

La mairie de Bon-Encontre est le gestionnaire de cette structure qui relève de la fonction publique territoriale. L'équipe se compose d'une directrice Educatrice de jeunes enfants et de deux Auxiliaires de puériculture à temps plein.

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le mode de calcul des tarifs est défini par la CAF et la MSA en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfant à charge.

Mail : multi-accueil@ville-bon-encontre.fr

Renseignements : 05.53.68.27.06

{/slide}{slide=La crèche « Histoires d'Enfants »}



Au sein de la commune de Bon-Encontre, il existe une crèche associative "HISTOIRES D'ENFANTS".

Ce dispositif d'accueil existe depuis 2001. La crèche est un service payant qui applique le barème CNAF et une adhésion annuelle de 10€ est demandée aux familles. Aucun supplément n'est demandé aux habitants des communes avoisinantes qui utilisent les services de la crèche.

La crèche a une capacité d'accueil de 18 enfants à l'heure, l'âge des enfants accueillis varie de 10 semaines à 4 ans.

Elle est composée d'une directrice diplômée et de 7 animateurs.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : 8h00 - 18h30 du lundi au vendredi.

La crèche n'a pas pour unique vocation d'être un mode de garde pour l'enfant, c'est également un lieu d'éveil et de construction de la personnalité au sein d'un climat affectif et sécurisant.

Une période d'adaptation est prévue pour les « nouveaux enfants » à raison de quelques heures par jour ; l'enfant et le parent sont accueillis sur des temps de repas, d'éveil, de repos. Ils découvrent ensemble, dans le cadre de cette période dite d'adaptation, le local et ils se familiarisent avec le groupe d'enfants et l'équipe.

Renseignements : 05.53.98.09.82 - Mail : asso.hista@outlook.fr

Composition du bureau :

- Président : Mme Laetitia LE-SAUX

- Trésorière : Mme Marie-Françoise DURRIEU

- Secrétaire : Mme Lucie MERIGOT-LEBRUN

- Vice-Présidente : Mme Charlotte GAILLARD

{/slide}{slide=L'accueil de loisirs périscolaire}



<https://www.instagram.com/5153147.07.70>